

Apprentissage à l'ARFA

L'alternance pour s'émanciper, choisir, s'accomplir.

Présentation à destination des apprentis.



 **L'ARFA**

01

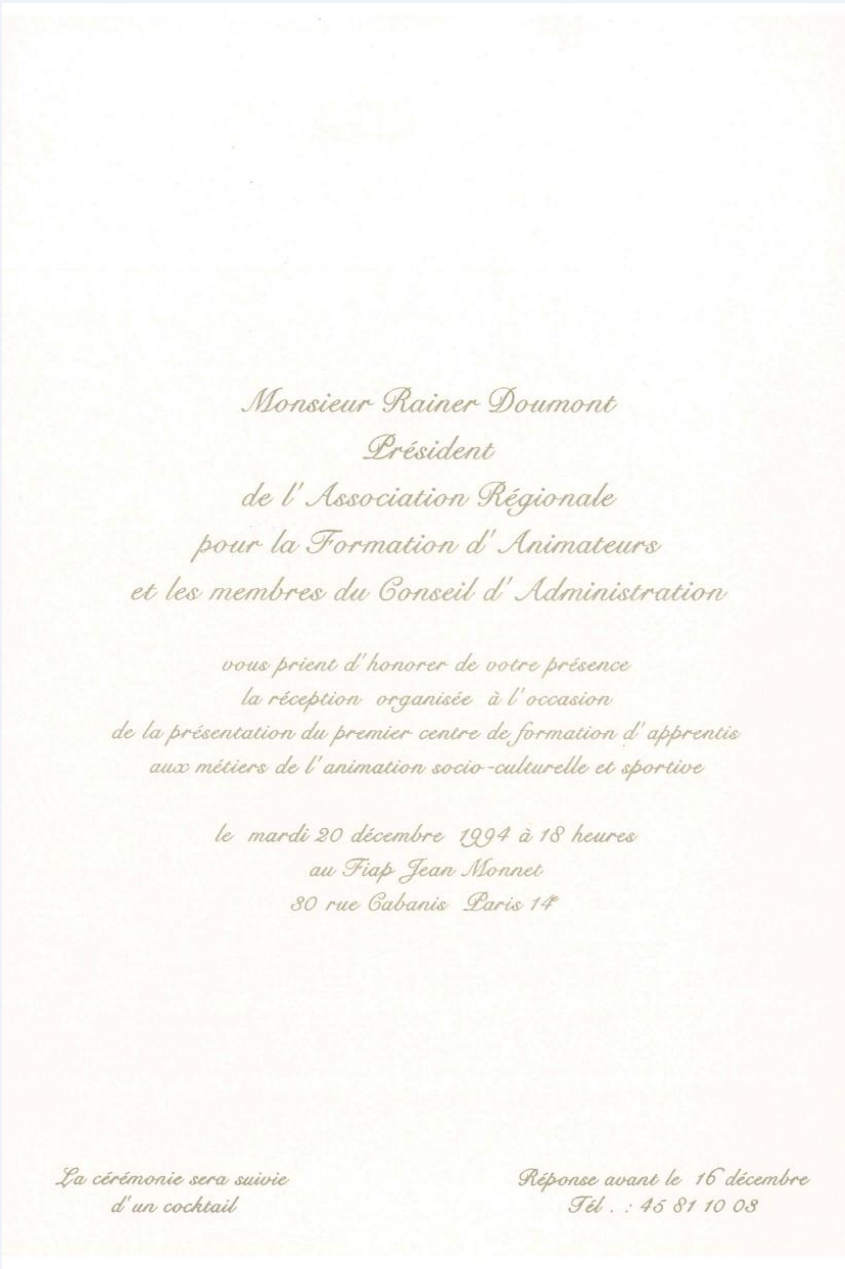


www.arfa-idf.asso.fr



Plus de 30 ans d'histoire et d'engagement

- ❁ Créée en 1994, l'ARFA est le premier CFA dédié aux métiers du sport et de l'animation en France.
- ❁ Association tête de réseau engagée dans l'intérêt général et la professionnalisation des acteurs de terrain.
- ❁ Un réseau d'une vingtaine d'organismes de formation partenaires.
- ❁ Plus de 1 000 apprenants accompagnés chaque année.
- ❁ Des activités aujourd'hui élargies au travail social, au tourisme, à l'administratif et au numérique.
- ❁ Des valeurs fortes : coopération, innovation, qualité et inclusion.
- ❁ 30 ans d'engagement au service de la formation en Île-de-France.





Valeur ajoutée de l'ARFA

L'ARFA est une association loi 1901 fondée en 1994 sous l'impulsion des services de l'État, de la Région Île-de-France et d'une dizaine d'associations du sport et de l'éducation populaire.

Son projet associatif se résume en une phrase :

L'Éducation, la Formation et un Métier pour tous.



À l'ARFA, nous faisons de l'alternance un levier d'émancipation : pour que chaque personne, quel que soit son parcours, construise un avenir professionnel libre, durable et choisi.



Rachel Seris
Présidente de l'ARFA





Valeur ajoutée de l'ARFA

L'ARFA est l'organisme gestionnaire du CFA des métiers du Sport et de l'Animation dont l'objet principal est la formation et le développement des emplois professionnels dans les métiers du sport, de l'animation et des loisirs en Île-de-France.

Les fondateurs de ce CFA hors les murs souhaitaient favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par le développement de la formation initiale en alternance, dont l'apprentissage.

Attachements de l'ARFA

Principes et valeurs qui régissent l'éducation populaire, le sport et la formation. Mais également ceux qui concourent aux objectifs éducatifs de la Nation et qui contribuent à l'insertion professionnelle par le biais d'une formation sanctionnée par un diplôme ou équivalent enregistré à France Compétences.

Tolérance respect d'autrui dans sa personnalité, son intégrité physique et morale, et dans la manifestation de ses convictions.

Éco-citoyenneté qui est le respect de soi, des autres et de l'environnement.

Égalité des chances, et promotion de la diversité.

Mixité, et plus spécifiquement la question de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Transmission des valeurs républicaines, de la laïcité, de la citoyenneté, de la culture de l'engagement et de la lutte contre toutes les formes de discrimination.





Les membres de l'ARFA

Collège 1 – Organismes de formation partenaires

21 organismes de formation dont 17 répartis sur 2 dispositifs :

- Apprentissage
- PRFE Région Île-de-France

Collège 2 – Employeurs

- 2 structures franciliennes
- 1 personne qualifiée

Collège 3 – Têtes de réseau

- 1 structure Olympique
- 1 structure nationale
- 1 structure francilienne

L'Assemblée générale fixe les axes de travail et de développement de l'association en conformité avec ses statuts.

Collège 1



Collège 2



Collège 3





Administrateurs 2025-28

L'Assemblée générale élit les 12 membres du Conseil d'administration parmi les adhérents de l'ARFA. La présidente est élue par le Conseil d'administration puis le Bureau sur proposition de la Présidente.

Le Conseil d'administration traduit en actions les orientations données par l'Assemblée générale et le Bureau contribue à leurs mises en œuvre.

Trésorier



Com-Tech

Eric Brimeau

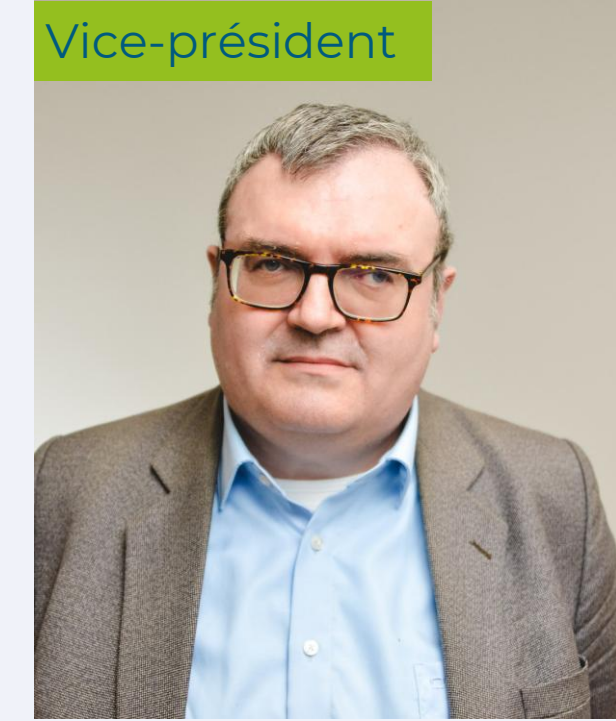
Invitée permanente



CROS Île-de-France

Evelyne Ciriegi

Vice-président



IFA

Henri-Joseph Lonchamp



IFAC Formation

Fabrice Millot



IFPUC

Germain Warnier



Léo Lagrange Formation

Claire Lechevallier

Présidente



Nuevo Sport & Loisirs

Rachel Seris



PSL Francilien

Jérémy Cargnelli



UCPA Formation

Serge Campagne

Membre du Bureau



UFCV Île-de-France

Alain Pena



USF Omnisports

Didier Montoursis



Claire-Marie Fevre

*Bureau

Le Conseil d'administration et la Présidente ont été élus le 24 juin 2025.

Le Bureau a été élu le 8 juillet 2025 sur proposition de la Présidente

www.arfa-idf.asso.fr



Indicateurs 2025

76%

Insertion professionnelle

84%

Obtention de diplôme

77%

Taux de satisfaction

87%

Sortie positive

90%

Réalisation

11%

Poursuite d'études





Qualiopi

La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'ARFA.

Cette certification est délivrée par des organismes certificateurs accrédités par l'État sur la base du référentiel national qualité.

En novembre 2025, la certification de l'ARFA a été confirmée jusqu'en 2027.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTION DE FORMATION, ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE.**



Référentiel national qualité

Ce référentiel est organisé autour de sept critères qualité :

- Conditions d'information du public ;
- Identification précise des objectifs ;
- Adaptation aux publics bénéficiaires ;
- Adéquation des moyens ;
- Connaissances et compétences des personnels ;
- Environnement professionnel ;
- Prise en compte des appréciations et des réclamations.





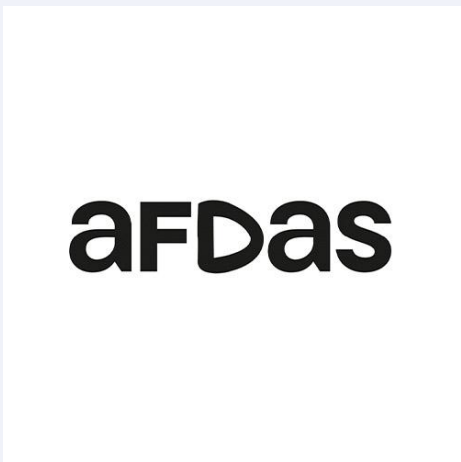
L'apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un organisme de formation.

Certificateurs



Financeurs



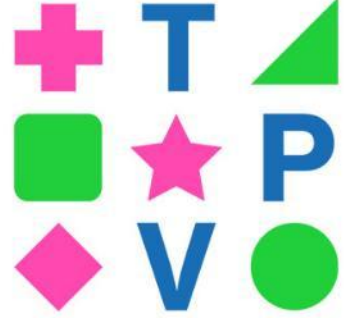
www.arfa-idf.asso.fr





Partenaires de l'ARFA



 L'ASSOCIATION DES APPRENTIS DE FRANCE			 AUX PIEDS D'ARGILE	 Tous les sports. Un seul univers.	 Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Ile-de-France	
		 Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire			 Les Missions Locales	
		 SYNDICAT NATIONAL DES ORGANISMES DE FORMATION		 Urgence Harcèlement	 UNION SPORTIVE FONTENAYSIENNE	 LA VOIX DE L'ALTERNANCE

- L'ARFA est membre du réseau
- Le partenaire est membre de l'ARFA



Les Rencontres de l'ARFA



Objectifs

- Sensibiliser à une thématique forte
- Permettre aux apprenants de se rencontrer
- Renforcer le réseau « Alumnis de l'ARFA »
- Valoriser l'organisme de formation



Édition 2023

117 participants le 20 avril 2023 au Five Paris 18

Mise en relation avec des professionnels de leur domaine de formation et des activités de cohésion.

Édition 2024

137 participants le 25 juin 2024 à la Sand Fabrik (93)

Appréhender la lutte contre le harcèlement et les discriminations en favorisant l'inclusion pour tous et des activités de cohésion.

Édition 2025

189 participants le 24 juin 2025 à la Sand Fabrik (93)

Appréhender la lutte contre le harcèlement avec Élian Potier Co-Président de Faire Face et fondateur d'Urgence Harcèlement ainsi qu'une sensibilisation à la santé mentale et à l'employabilité puis des activités de cohésion.





Réseaux sociaux

Zoom sur LinkedIn



Visibilité	Réseautage	Crédibilité	Ressources	Engagement
En ajoutant l'ARFA et votre organisme de formation à votre profil LinkedIn, vous augmentez votre visibilité auprès des recruteurs et des employeurs potentiels. Cela montre que vous avez suivi une formation reconnue et que vous êtes engagé dans votre développement professionnel.	LinkedIn est une plateforme de réseau professionnel. En ajoutant l'ARFA et votre organisme de formation, vous pouvez vous connecter avec d'autres anciens élèves, formateurs et professionnels de votre secteur. Cela peut ouvrir des opportunités d'aide, de mentorat, de carrière et de collaboration.	Mentionner une institution comme l'ARFA sur votre profil LinkedIn renforce votre crédibilité. Cela montre que vous avez reçu une formation de qualité avec votre organisme de formation et que vous êtes bien préparé pour le marché du travail.	En étant connecté avec l'ARFA et votre organisme de formation sur LinkedIn, vous pouvez accéder à des ressources exclusives, des offres d'emploi, des événements et des mises à jour importantes concernant votre domaine de formation.	Ajouter l'ARFA et votre organisme de formation sur LinkedIn montre que vous êtes fier de votre parcours et de votre formation. Mais également que vous restez engagé dans votre univers professionnel.



Comment ajouter l'ARFA comme école sur LinkedIn

CFA ARFA
Enseignement supérieur · Paris · 1 K abonnés · 14 anciens élèves

1 ancien élève de l'école travaille ici

Envoyer un message Suivi

Accueil À propos Posts Emplois **Anciens élèves**

14 anciens élèves

Cherchez des anciens élèves par mot clé, emploi ou entrep

Année de début 1900 Année de fin 2024

Lieu de travail	Lieu de résidence
1 CFA ARFA	11 France
1 SAGA Mercedes-Benz	4 Auvergne-Rhône-Alpes, France
1 GVF BYMYCAR LYON NORD	4 Île-de-France, France
1 FIT CENTER	4 Greater Paris Metropolitan Region

Voir plus

Mode d'emploi :

- Connectez-vous à votre compte LinkedIn et allez sur votre profil ;
- Cliquez sur la section "Formation" et sélectionnez "Ajouter une formation" ;
- Dans la barre de recherche, tapez "ARFA" et sélectionnez "CFA ARFA École" ;
- Compléter les informations, telles que votre diplôme, le domaine d'études et les dates de début et de fin de formation ;
- Une fois que vous avez terminé, cliquez sur le bouton « Enregistrer ».

Répétez la même démarche pour votre organisme de formation.

/// Politique handicap

02





Politique d'accueil et d'accessibilité

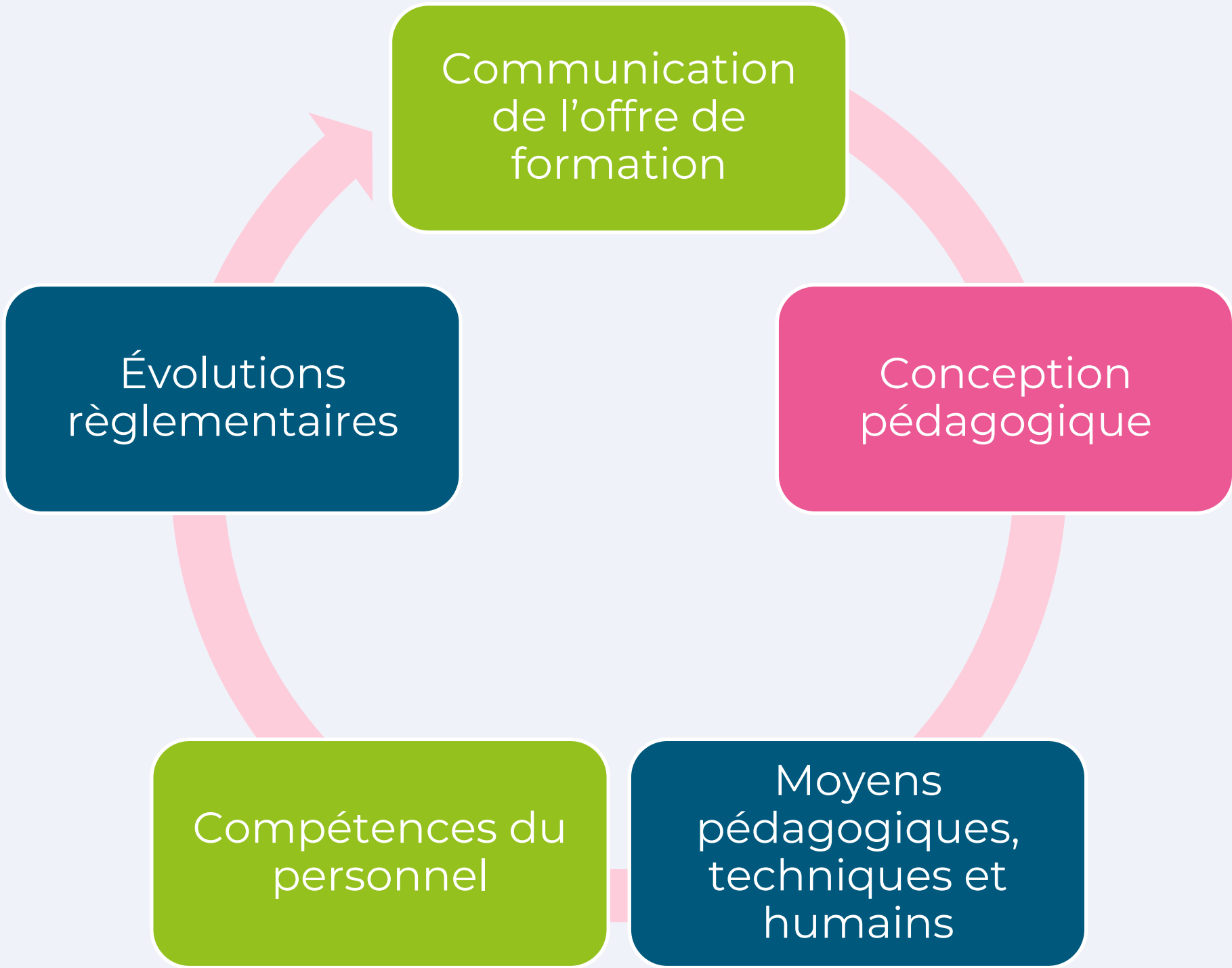
Soucieuse de se conformer aux exigences de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, l'ARFA a mis place une politique d'accueil et d'accessibilité votée à l'unanimité en Conseil d'administration.

Objectifs

- ✿ Garantir l'accès aux formations professionnelles dans un environnement handi-accueillant ;
- ✿ Prendre en compte les spécificités de chaque apprenant depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation ;
- ✿ Faciliter la réussite de nos apprenants en situation de handicap.

Engagements concrets vers l'inclusion

- ✿ Responsabilités de l'ARFA et de ses organismes de formation partenaires ;
- ✿ Formation du personnel pour accompagner efficacement les personnes en situation de handicap ;
- ✿ Analyse des besoins et co-construction des moyens de compensation ;
- ✿ Mise en place d'une communication accessible et efficace ;
- ✿ Amélioration continue.





Référente handicap

La référente handicap apporte un accompagnement approprié aux personnes en situation de handicap.

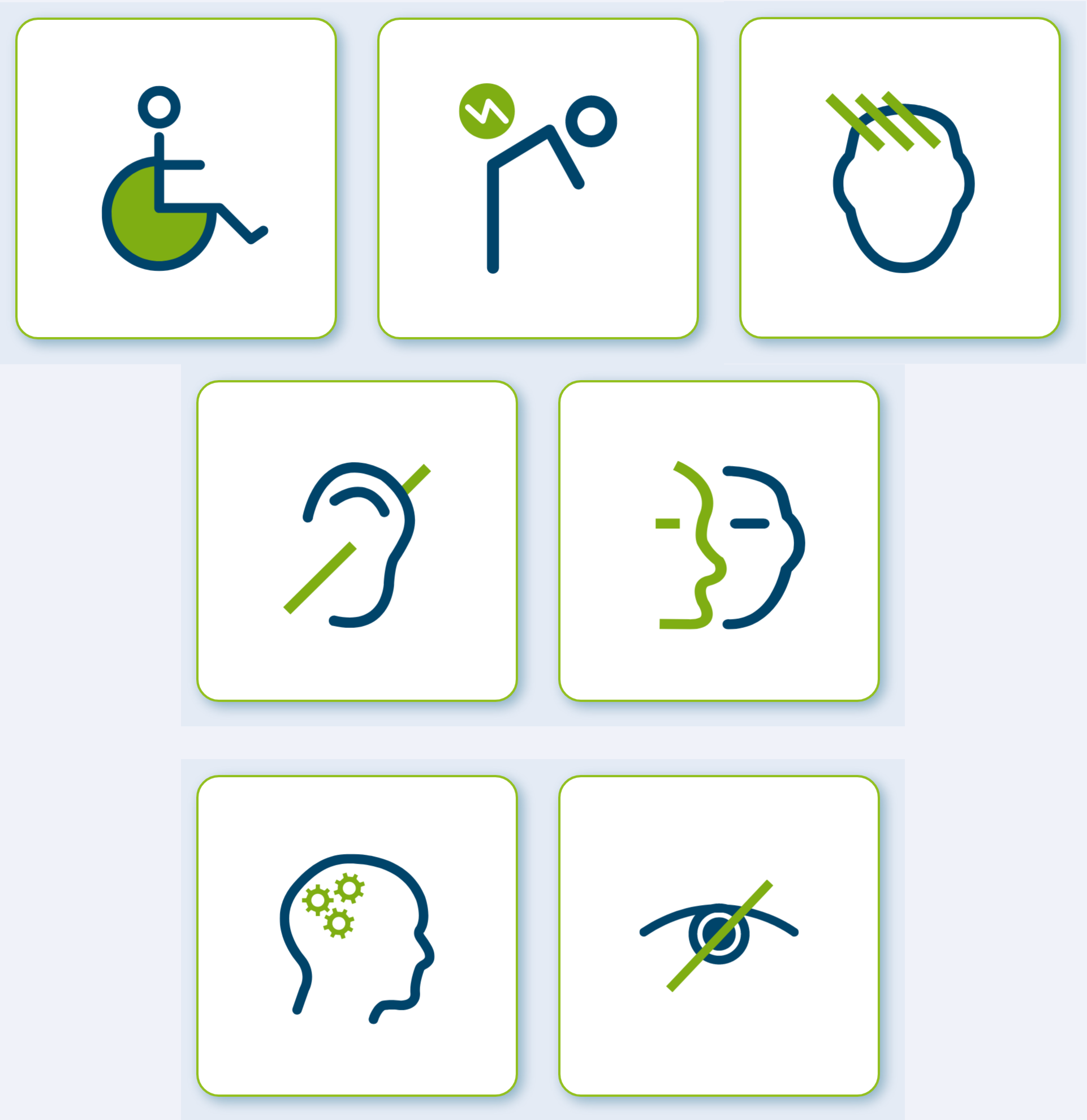
Elle accueille les apprenants en situation de handicap et les accompagne sur leur lieu d'emploi pendant toute la durée de la formation. Elle les aide à sécuriser leur parcours de formation et travaille en lien avec les formateurs, éducateurs, maîtres d'apprentissage, tuteurs, structures médico-sociales...

L'accompagnement se fait de manière strictement confidentielle et l'ensemble des données sont sécurisées sur un serveur dédié accessible uniquement à la référente handicap et au directeur de l'ARFA.

Avec l'ensemble de ses partenaires, l'ARFA œuvre pour permettre à tout à chacun et quelle que soit sa situation de suivre sa formation dans des conditions identiques.

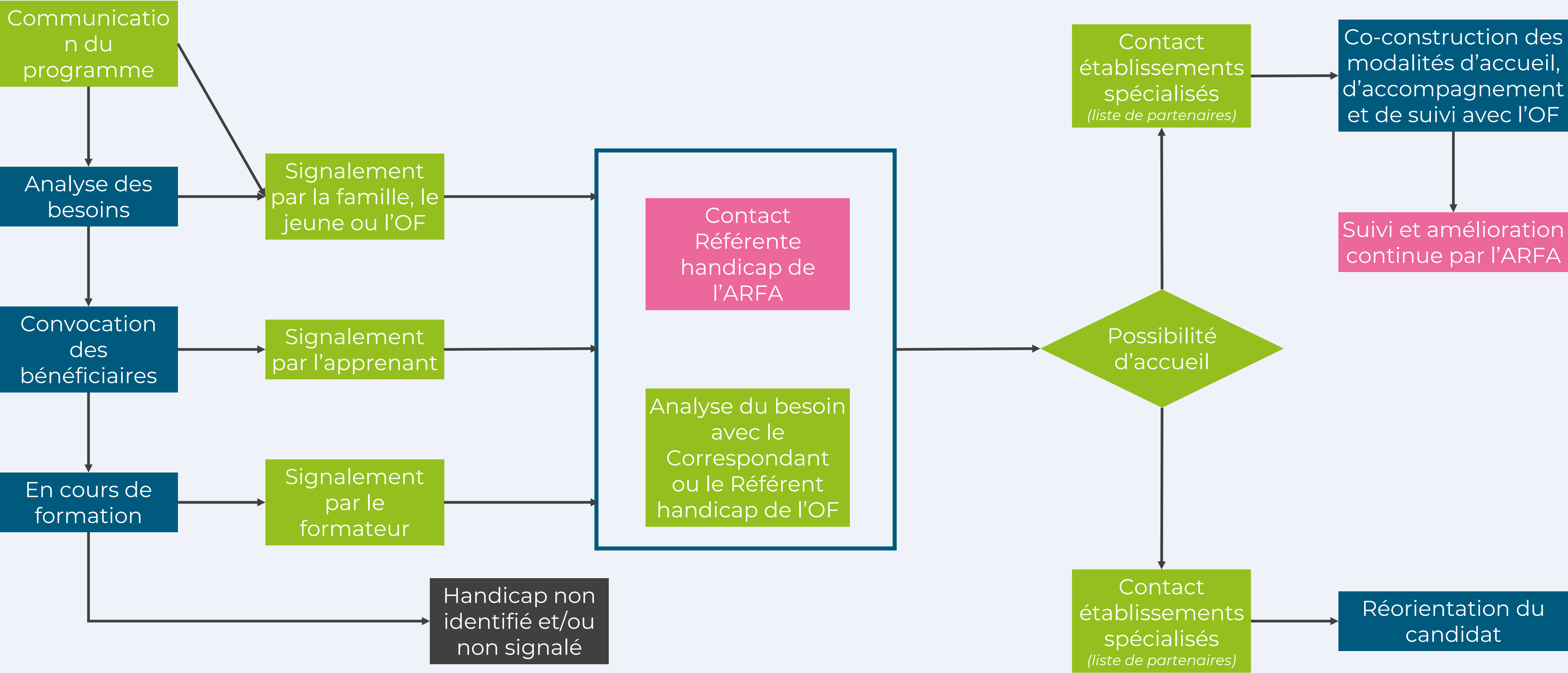


Référente handicap :
Sonia Hubin
shubin@arfa-idf.asso.fr | 01 42 45 92 29





Processus PSH



 **L'apprenti**

03





Statut de l'apprenti

L'apprenti est un salarié

Il a donc les mêmes droits et devoirs que les autres salariés de la structure.

Le temps de formation est compris dans l'horaire de travail. Toute absence en cours sera déduite de la rémunération versée par l'employeur.

Devoir de l'apprenti

- Effectuer le travail qui lui est confié par son employeur accompagné de son maître d'apprentissage.
- Être présent sur les temps de formation en centre de formation.
- Se présenter aux épreuves du diplôme.

Protection sociale

L'apprenti bénéficie de la protection sociale comme l'ensemble des salariés. Il est un assuré social relevant du régime général ou agricole de la sécurité sociale. S'il n'a jamais travaillé, il doit contacter sa caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) qui l'informera des démarches à effectuer.



Mobilité 1/2

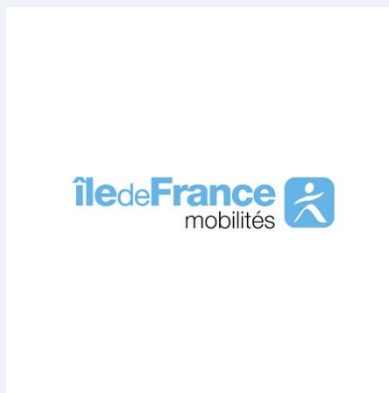
Régionale, nationale, européenne et internationale

Transport en commun

Les apprentis de moins de 26 ans résidant en Île-de-France ont accès au **forfait Imagine'R** :

- Un tarif très attractif
- Une mobilité illimitée dans toute l'Île-de-France
- Un mois offert pour les forfaits imagine R Junior et Scolaire : valable 13 mois la première année
- Une validité à la carte avec imagine R Etudiant : je démarre au choix entre septembre et janvier
- Et plein d'autres avantages toute l'année avec des bons plans, des challenges, et plein de nouveautés !

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/imagine-r>



Permis de conduire

Avec les partenaires de l'ARFA, vous bénéficiez de tarifs avantageux.

Passez votre permis simplement, dès 726€ en profitant du code gratuit avec Le Permis Libre.

[Plus d'infos – Rubrique Aides](#)



La Région Île-de-France finançait, avec la participation de l'Union européenne, à hauteur de 1 000€ le permis B des Franciliens de 18 à 25 ans en formation ou en recherche d'emploi. **Aucune nouvelle demande n'est possible depuis le 22 mai 2026.**

Le tout, sans qu'ils aient à avancer d'argent, les auto-écoles étant payées directement. Aide uniquement disponible sur LABAZ, l'appli aides et bons plans de la Région pour les jeunes.

L'aide sera à nouveau disponible sous une nouvelle forme à l'automne 2026.

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/cheque-permis-de-conduire-pour-les-18-25-ans-en-insertion-professionnelle>



www.arfa-idf.asso.fr





Mobilité 2/2

Régionale, nationale, européenne et internationale

Logement

- Action Logement :
- Accès à l'avance **loca-pass** (caution « loyers et charges) sous conditions.
 - Dispositif **Mobili-Jeune** pour une aide au règlement du loyer sous conditions.
 - Garantie **VISALE** permettant à Action Logement de se porter garant.

- CAF :
- Accès aux aides au logement (APL, ALF, ALS) sous conditions.

- Foyers de jeunes travailleurs :
- Les apprentis ont accès aux foyers jeunes travailleurs sous conditions.

Le CLLAJ de Paris accompagne tous les jeunes de moins de 30 ans dans leurs démarches d'accès au logement. Notez cependant que le CLLAJ de Paris ne possède pas de parc locatif.

Des agriculteurs rénovent d'anciens bâtiments et proposent des logements à la ferme à prix modérés, pour accueillir des étudiants. Le Campus vert vous accompagne et facilite vos démarches.



Europe & international

- La période de mobilité est valable pour une durée n'excédant pas un an :
- **Mobilité dite "courte"** : 4 semaines maximum et avec convention de mise à disposition de l'alternant auprès de l'entreprise ou du centre de formation à l'étranger ;
 - **Mobilité dite "longue"** : plus de 4 semaines et avec convention de mise en veille du contrat de travail de l'alternant.





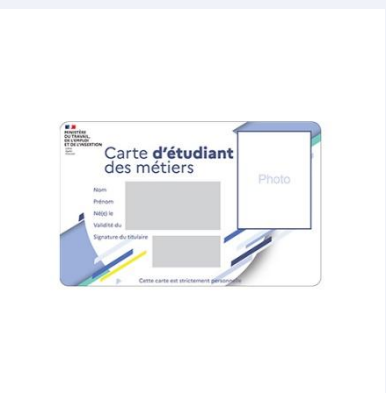
Différentes aides

Soutien aux conditions de vie par la Région

- 200€ pour une formation de niveau 3 ou 4 si première fois en contrat d'apprentissage.
- 115€ pour une formation de niveau 5 si première fois en contrat d'apprentissage.
- L'application LABAZ fourmille de bons plans pour les 15-25 ans.

Carte étudiant des métiers

Elle permet de faire valoir sur l'ensemble du territoire national la spécificité de son statut auprès des tiers, notamment en vue d'accéder à des réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants de l'enseignement supérieur ([décret n° 2011-2001 du 28 décembre 2011](#)).



Culture

Le Pass Culture est une application sur téléphone portable réservée aux jeunes de 17 à 21 ans, y compris les apprentis. 200€ sont crédités dessus dès lors que les critères d'éligibilité sont respectés.



Avantage entreprise

En signant leur contrat d'apprentissage, les apprentis ont officiellement les mêmes avantages que les autres salariés de l'entreprise : tickets restaurant, participation...

Compléments de salaire

- L'apprenti perçoit un salaire. À ce titre, il peut être éligible à la prime d'activité, comme tous les autres salariés dans le respect des conditions.
- Le RSA ou Revenu de Solidarité Active est également ouvert aux apprentis et alternants s'ils respectent les critères d'éligibilité.



1er équipement

Les kits qui composent le premier équipement s'adaptent à vos besoins.

Les kits sont commandés à la demande pour les organismes de formation et ils sont marqués aux couleurs de l'organisme de formation et de l'ARFA.

Les kits pour les promotions 2026 se divisent en 3 parties :

Vestimentaire

- 🌱 Manteau imperméable de type K-Way doublure sherpa
- 🌱 Hoodie *made in France*

Food

- 🌱 Bouteille isotherme
- 🌱 Lunch box

Mobilité

- 🌱 Batterie externe avec technologie MagSafe
- 🌱 Sac à dos avec emplacement ordinateur





Délégués

Pour les formations d'une durée totale supérieure à cinq cents heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours.

Élection

- ✿ Tous les apprentis sont électeurs et éligibles.
- ✿ Le scrutin est uninominal à deux tours.
- ✿ **L'élection se déroule pendant les heures de la formation. Elle a lieu au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début de la première session collective.**
- ✿ Le Directeur de l'organisme de formation est responsable de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent de participer à la formation. Si le délégué titulaire et/ou le délégué suppléant cesse leurs fonctions avant la fin de la formation, il est procédé à une nouvelle élection

Attribution

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des formations et les conditions de vie des apprentis dans l'organisme de formation.

Ils présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions de santé et de sécurité au travail et à l'application du règlement intérieur.

Ils représentent les apprentis au Conseil de perfectionnement du CFA.



Suivi des apprentis

Pendant

- 🌱 **Livret apprenant** : transmission par l'organisme de formation des pages transmises par l'ARFA au plus tard le 1^{er} jour de la formation.
- 🌱 **Réunion de rentrée** : intervention de l'ARFA pour présenter le CFA, informer sur le statut d'apprenti et sur les ressources mobilisables. Un questionnaire est ensuite transmis par mail incluant la présentation.
- 🌱 **Remise du 1^{er} équipement** : un questionnaire de satisfaction est ensuite envoyé.

À la fin

Dès la fin de la formation, que celle-ci se soit soldée par l'obtention d'un diplôme ou non, l'apprenti est accompagné dans sa recherche d'un emploi ou dans la poursuite d'un projet de formation. Le process est identique dans le cadre de la recherche d'une entreprise d'accueil.

L'organisme de formation, avec le soutien de l'ARFA et de son réseau si nécessaire, dispose des ressources nécessaires pour orienter au mieux au travers son réseau d'entreprise ou avec ses autres formations.

[PSL Francilien](#) et [Walt](#) aident au recrutement en centralisant chaque année plus de 10 000 offres. [France Travail](#) accompagne également des demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Après

Questionnaires envoyés par l'ARFA :

- I. Questionnaire « **à chaud** » dès la fin des examens sur la suite de parcours.
- II. Questionnaire « **à froid – M3** » 3 mois après la fin des examens sur la suite de parcours (en poursuite d'études, en emploi, en recherche d'emploi).
- III. Questionnaire « **à froid – M6** » 6 mois après la fin des examens sur la suite de parcours (en poursuite d'études, en emploi, en recherche d'emploi).

Un nouveau questionnaire sur l'évaluation des contenus pédagogiques sera prochainement mis en place conformément à l'évolution de la réglementation.

www.arfa-idf.asso.fr





Questionnaires

Tout au long de l'année, vous recevrez des questionnaires. Vos réponses sont obligatoires : elles nous permettent, entre autres, de transmettre à France Compétences les données nécessaires pour garantir et légitimer votre diplôme... et celui des prochaines promotions.

Les questionnaires de l'ARFA sont complémentaires à ceux éventuellement transmis par votre organisme de formation.

1

Bienvenue

Mieux vous connaître : votre parcours, vos attentes et vos besoins pour adapter au mieux votre accompagnement.

2

Votre 1^{er} équipement

Donnez votre avis sur le kit remis par l'ARFA afin d'améliorer ceux des prochaines promotions.

3

À chaud

Juste après la formation : partagez votre ressenti, dites-nous si vous travaillez ou poursuivez vos études.

4

3 mois après

Où en êtes-vous ? Travail, études, projets : vos retours nous permettent de mesurer l'impact réel de la formation.

5

6 mois après

Faites le point sur votre parcours : emploi, études, reconversion...
Votre avis valorise votre diplôme et aide les futurs apprentis.

Comment ça marche ?

- 🌱 Réception d'un e-mail depuis formation@arfa-idf.asso.fr
- 🌱 Cliquer sur le lien
- 🌱 Saisir le code indiqué dans l'e-mail (*si demandé*)
- 🌱 Moins de 5 minutes

Exemple d'e-mail :

Bonjour Salim [REDACTED]

Nous nous permettons de revenir vers vous concernant l'enquête de satisfaction que vous avez reçu il y a quelques jours de la part de l'ARFA.

Il est important pour notre amélioration continue d'avoir votre retour. Nous vous invitons à compléter ce questionnaire de satisfaction anonymement qui vous prendra **moins de 5 minutes** :

Lien du questionnaire : <https://arfa-idf.ymag.cloud/index.php/qualite/login/>

Votre code d'accès : [REDACTED]

En vous remerciant par avance.

Vos réponses

=

la garantie de la valeur de votre diplôme

www.arfa-idf.asso.fr

 L'employeur

03





Maître d'apprentissage

En liaison avec l'organisme de formation et au besoin avec l'ARFA, le maître d'apprentissage a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti dans l'entreprise, des compétences nécessaires à l'obtention du diplôme ou du titre professionnel préparé.

Le maître d'apprentissage peut être le chef d'entreprise ou un salarié de l'entreprise. Il doit posséder la compétence professionnelle requise pour assurer la formation de l'apprenti dont il a la responsabilité.

Pour information, le nombre d'apprentis suivi par un maître d'apprentissage est limité à deux apprentis, ou à trois apprentis si l'un d'entre eux "redouble" son année de formation. Il est recommandé que chaque apprenti ait deux maîtres d'apprentissage afin d'assurer un suivi en cas d'absence du premier.



Début	Pendant	À la fin
L'organisme de formation organise une réunion de rentrée avec les maîtres d'apprentissage pour valider les missions.	L'organisme de formation organise un point d'étape avec chaque maître d'apprentissage à mi-parcours (annuel).	L'ARFA transmet un questionnaire de satisfaction aux maîtres d'apprentissage à la fin de la formation.



Sécurité en milieu professionnel

L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité de ses travailleurs en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation.

Les risques professionnels pour chaque poste de travail sont consignés dans un document appelé document unique d'évaluation des risques (DUERP). Tout salarié et toute personne placée sous l'autorité de l'employeur sont concernés par la santé et la sécurité au travail.

Obligations de l'employeur

Actions de prévention des risques professionnels

- ⚠ Risques de chutes de hauteur ;
- ⚠ Risques d'entrée en contact avec un élément en fonctionnement sur une machine ;
- ⚠ Risques psychosociaux tels la surcharge de travail, agression et violence interne et/ou externe ;
- ⚠ Risques chimiques ;
- ⚠ Dispositions relatives à l'exposition à certains facteurs de risques professionnels.

Actions d'information et de formation

L'employeur doit mettre en place des actions d'information et de formation au profit de tous ses salariés.

Organisation et moyens adaptés

Par exemple modifier les horaires de travail dans le cadre des conditions atmosphériques.

Évaluation des risques dans l'entreprise

L'employeur doit éviter les risques. Si ce n'est pas possible, il doit évaluer les risques et mettre en œuvre des mesures de prévention.

Chargée de relations entreprises

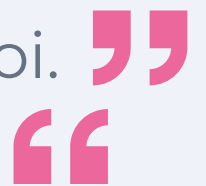
Renforcement de services

- ✿ Renforcer les liens entre les organismes de formation et les entreprises ;
- ✿ Faciliter les collaborations ;
- ✿ Développer les opportunités d'emploi et d'alternance ;
- ✿ Répondre au plus près aux besoins des employeurs.

La création de ce poste s'inscrit dans une dynamique de structuration et de renforcement des services proposés aux organismes de formation ainsi qu'aux apprentis.



Le développement de relations solides entre les organismes de formation et les entreprises est au cœur de notre mission. L'arrivée de Celine à ce nouveau poste stratégique illustre notre volonté de renforcer ces liens et d'accompagner toujours mieux nos partenaires et apprenants dans leurs projets de formation et d'emploi.



Benoît Cayron-Renaux
Directeur de l'ARFA

Connaissance approfondie

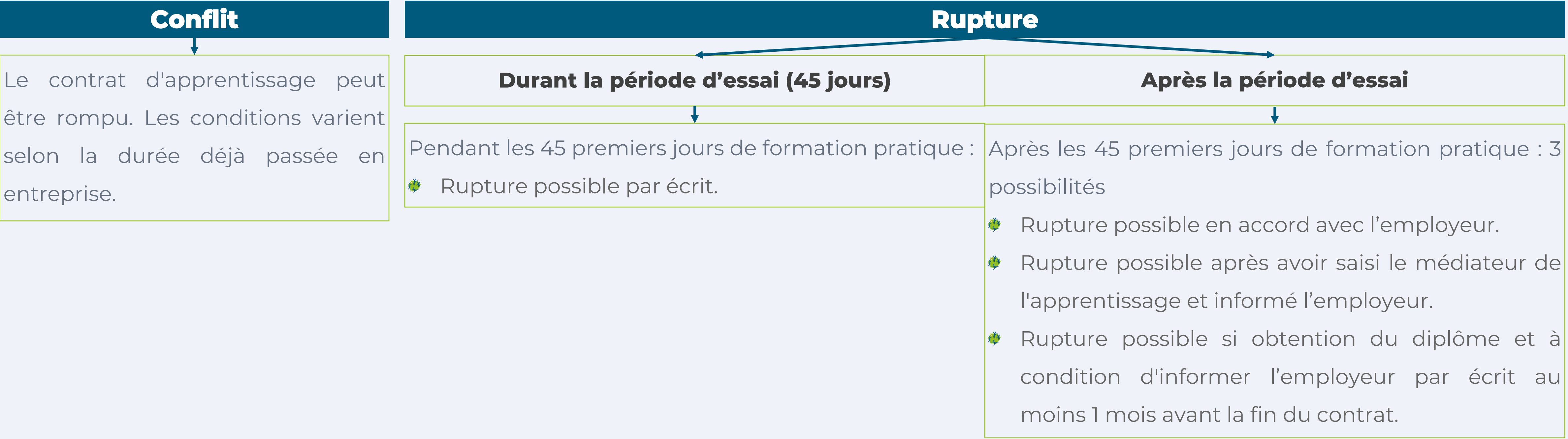


Après deux années comme Chargée de projet, le retour de Celine Bouaiche s'inscrit dans la continuité de son engagement et de sa connaissance fine :

- ✿ De l'écosystème de la formation professionnelle ;
- ✿ Des organismes de formation partenaires ;
- ✿ Et des enjeux liés à l'emploi et à l'alternance.



Conflit et/ou rupture



L'apprenant peut-il poursuivre ses études après la rupture de son contrat d'apprentissage ?

Avant de rompre son contrat, mieux vaut déjà avoir trouvé une autre entreprise ou des pistes sérieuses.

Toutefois, l'apprenti qui n'a pas trouvé un nouvel employeur, à la suite de la rupture de son contrat, peut poursuivre sa formation théorique pendant 6 mois au sein de son organisme de formation.

Un contrat d'apprentissage peut prendre effet avec une variation de 3 mois. C'est-à-dire : 3 mois avant ou 3 mois après le début du cycle de formation.

 **Prévention**

04





Lutte contre le harcèlement

Le harcèlement est une forme de violence récurrente qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés pouvant entraîner, pour la personne qui les subit, une dégradation de ses conditions de travail pouvant aboutir à :

- une atteinte à ses droits et à sa dignité,
- une altération de sa santé physique ou mentale,
- ou une menace pour son évolution professionnelle.

Ces agissements sont interdits, même en l'absence de lien hiérarchique entre vous et l'auteur des faits.

Si vous êtes victime de harcèlement, vous pouvez bénéficier de la protection de la loi.

Deux numéros d'aide

119

Le 119 est ouvert 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou en situation de danger.

3018

Le 30 18 est un numéro d'écoute destiné aux jeunes victimes et / ou aux témoins de cyberharcèlement et de toutes formes de violences sur internet : revenge porn, chantage à la webcam, usurpation d'identité, exposition à des contenus violents.

exemples

- Insultes régulières et répétées.
- Communications ou messages téléphoniques intempestifs.
- Réflexions déplacées vis à vis d'un genre.

Vos contacts

Toute l'équipe de l'ARFA reste mobilisée aux côtés de ses apprentis :

01 42 45 92 30

www.arfa-idf.asso.fr





Mixité & Égalité

La mixité professionnelle est caractérisée par la possibilité pour les hommes et les femmes d'avoir sur leur lieu de travail accès à une répartition égale de l'emploi.

L'égalité entre les femmes et les hommes au travail bénéficie autant aux salariés qu'aux entreprises, en permettant d'améliorer la qualité de la vie au travail de même que la performance, l'innovation et l'attraction d'une entreprise.



Définitions

Mixité

La mixité professionnelle est caractérisée par la possibilité pour les hommes et les femmes d'avoir sur leur lieu de travail accès à une répartition égale de l'emploi.

Égalité

L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale.





FOAD

La formation ouverte et à distance (FOAD) est un dispositif de formation souple qui répond aux besoins individuels ou collectifs en termes de compétences professionnelles.

Une partie minoritaire de la formation peut faire appel à la FOAD.

Cela implique des apprentissages individualisés et un accès à des ressources locales ou à distance. Contrairement à la formation traditionnelle, la FOAD n'est pas nécessairement exécutée sous le contrôle permanent d'un formateur. Ce dispositif accompagne l'apprenant dans son processus de développement des connaissances en s'adaptant à son quotidien et en lui proposant des contenus ciblés et pertinents.

Accompagnement

L'organisme de formation s'engage à apporter toute l'assistance nécessaire à l'apprenant :

- ✿ Avant l'utilisation en présentant le système ;
- ✿ Pendant la formation en assurant un tutorat de type « hot-line » ;

De plus, l'organisme de formation veille à l'utilisation effective de la plateforme (assiduité réelle) pour s'assurer du développement effectif des compétences.



Santé mentale

La santé mentale est un enjeu majeur pour la réussite des parcours. Les apprenants peuvent être confrontés à de nombreuses difficultés :

- ✿ Charge mentale et fatigue ;
- ✿ Stress lié aux examens ou à l'alternance ;
- ✿ Isolement, précarité ou difficultés personnelles ;
- ✿ Harcèlement, discriminations ou violences ;
- ✿ Difficultés d'équilibre entre vie professionnelle, formation et vie personnelle.

Engagements

- ✓ Sensibiliser les équipes pédagogiques et administratives
- ✓ Favoriser une écoute bienveillante et le repérage précoce
- ✓ Orienter les apprenants vers les dispositifs adaptés
- ✓ Développer des environnements de formation inclusifs et sécurisants
- ✓ Lutter contre toutes les formes de harcèlement et de discrimination

Actions

- ✗ Information des apprenants sur les dispositifs d'aide
- ✗ Temps d'échange et de prévention
- ✗ Référents identifiés au sein des structures
- ✗ Travail partenarial avec les acteurs spécialisés
- ✗ Intégration du bien-être et de la qualité de vie en formation dans les démarches qualité

Préserver la santé mentale des apprenants constitue aujourd'hui un enjeu essentiel pour sécuriser les parcours de formation, prévenir les ruptures, favoriser l'inclusion et la réussite de chacun, tout en améliorant les conditions d'apprentissage et d'insertion professionnelle.



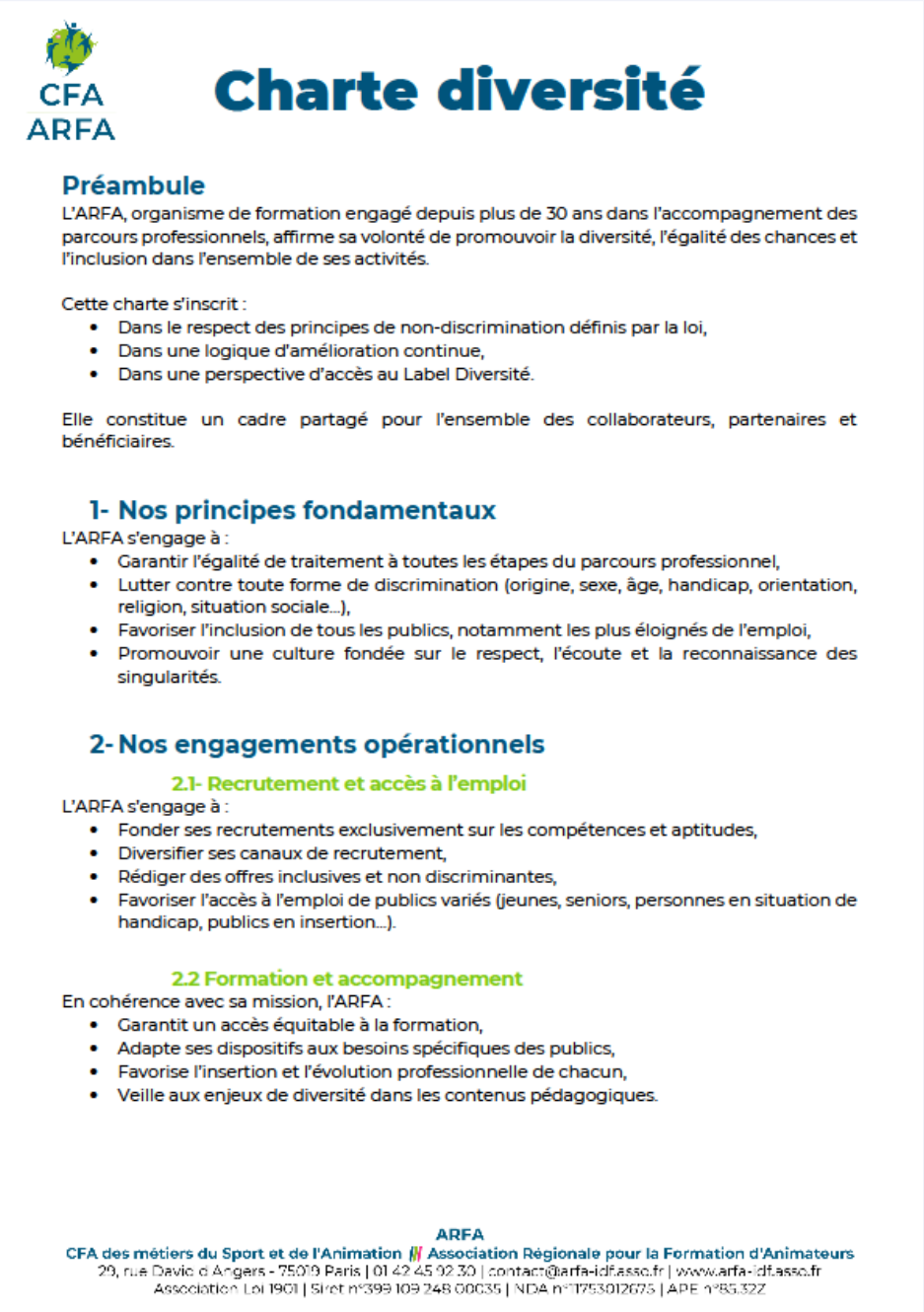
Charte diversité

Un engagement en faveur de l’égalité, de l’inclusion et du respect de chacun.

Dans le cadre de sa démarche qualité et de sa volonté d’engagement sociétal, l’ARFA déploie une Charte Diversité applicable à l’ensemble de son réseau et de ses apprenants. Sur proposition du Bureau, la Charte diversité a été approuvée par le Conseil d’administration du 2 juin 2026.

Objectifs

- ✓ Promouvoir l’égalité de traitement et des chances
- ✓ Prévenir toutes formes de discrimination, harcèlement ou exclusion
- ✓ Favoriser l’inclusion de tous les publics
- ✓ Sensibiliser les équipes, partenaires et apprenants aux enjeux de diversité
- ✓ Renforcer un environnement de formation bienveillant et respectueux



Faire de la diversité et de l’inclusion un levier de réussite pour tous les apprenants et partenaires du réseau ARFA.



Partenaires



L'ANAF représente et accompagne les apprentis et les futurs apprentis tout au long de leur parcours et dans toutes leurs démarches



L'association Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif et éducatif.



France Travail vous accompagne dans la recherche d'un emploi.



Le Permis Libre permet de passer son permis de conduire dès 726€.



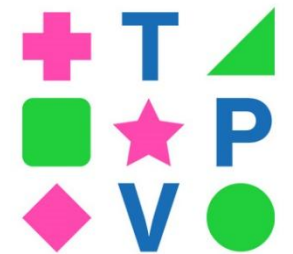
Nightline France propose une hotline et un accompagnement des apprenants sur leur santé mentale.



Les Missions Locales accompagnent les jeunes de moins de 25 ans dans la recherche d'un emploi.



PSL Francilien vous accompagne dans la recherche d'un emploi via sa plateforme lesportrecrute.fr.



Vous avez la possibilité de profiter de tarifs réduits au théâtre de Paris-Villette (9€ au lieu de 13€).



Walt crée le lien entre les différents acteurs de l'alternance avec les jeunes en quête d'informations et d'orientation.

Contacts

04





Organigramme

Conseil d'administration & Bureau



Benoît Cayron-Renaux
Directeur
Référént qualité

Joëlle Andrianarijaona
Up to change
Référént qualité – EXT



Développement

Formation

Finances

Niels Guttermann

Responsable développement et digitalisation
Référént mobilité européenne et internationale



Sonia Hubin

Coordinatrice administrative
Référént handicap



Philippe Atitche
Comptable



Celine Bouaiche

Chargée de relations entreprises



Elina Calvarin

Chargée de projet



Mirana Ratovo

Up to change
Gestion des TEP - EXT



Stéphane Mandret

La souris verte
Référént FOAD - EXT



Rosine Kouakou

Chargée administrative



Mawa Coulibaly

Chargée administrative et financière





Contacts privilégiés | Apprentissage

Entrée générique

formation@arfa-idf.asso.fr



Rosine Kouakou

rkouakou@arfa-idf.asso.fr | 01 85 73 52 33



Sonia Hubin

Handicap et émargements

shubin@arfa-idf.asso.fr

01 42 45 92 29



Elina Calvarin

1er équipement et ARA

ecalvarin@arfa-idf.asso.fr

01 42 45 92 32



Celine Bouaiche

Relations entreprises

cbouaiche@arfa-idf.asso.fr

01 78 91 10 31



Niels Guttermann

FOAD et mobilité

nguttermann@arfa-idf.asso.fr

01 42 45 92 33

www.arfa-idf.asso.fr

Merci



www.arfa-idf.asso.fr

